



ACCOMPAGNEMENT DE LA CONTINUITE EDUCATIVE

POINT HEBDOMADAIRE – Bureau de l'IEN - Semaine 8 – Du 18 au 22 mai 2020

Sommaire :

- Les ressources.....P1
- Edito du bureau de l'IEN.....P2
- L'évaluation des acquis des élèves durant la période d'EAD...P4
- M@gistère.....p5
- Préparation de la rentrée scolaire.....P6

Les ressources :

<https://padlet.com/georgesalzina/6ixc5n69kbm2> (Padlet ressources pédagogiques de zone)

<http://www.ienmaroc.org/> (Site de zone)

<https://sites.google.com/ienmaroc.org/continuitepedagogique/accueil> (Micro-projets de zone)

<http://www.ienmaroc.org/2020/04/14/petit-guide-de-lenseignant/> (Guide de l'enseignant de zone)

<https://drive.google.com/file/d/1TTfeOBdJdyvXKROavhHqp8j9kszeu78w/view> (scénariser des séquences à distance – Zone Maroc)

<https://sites.google.com/ienmaroc.org/continuitepedagogique/accueil> (Institutionnels et partenaires pédagogiques AEFÉ)

<https://eduscol.education.fr/cid151018/continuite-pedagogique-au-premier-degre.html> (Continuité pédagogique 1er degré – Eduscol)

https://padlet.com/cradouane_cea/2xlgerrm87kv2epz (nouveau Padlet de zone sur les usages des outils numériques)

Edito du bureau de l'IEEN :

La continuité pédagogique a permis de remettre dans une nouvelle perspective les spécificités de l'enseignement. Même si les enjeux, l'organisation particulière et l'importante réflexion nécessaires à la mise en place d'un enseignement à distance a révélé des pratiques pédagogiques différentes et une prise de conscience des enseignants quant aux problématiques questionnant le quotidien de la classe, ils mettent également en lumière les approximations dans la compréhension du rôle de l'école, des modalités de travail et de communication par les familles. Ainsi la fatigue induite par le temps prolongé de l'enseignement à distance amène parfois certains parents à exiger des adaptations particulières des modalités d'enseignement proposées par les enseignants. Ces demandes font référence à des difficultés rencontrées par ces mêmes familles ou à des représentations partiellement erronées des finalités et organisations de l'enseignement dans notre réseau.

Au-delà des réponses de forme que chaque équipe, chaque pôle apporte par le rappel des cadres réglementaires et des spécificités fonctionnelles d'une profession, on peut également s'interroger sur le défi profond posé par ses nouvelles demandes et ses exigences souvent déconnectées des pratiques pédagogiques habituelles.

Faites vraiment cours aux élèves : beaucoup de parents ne parviennent plus à jouer les médiateurs dans la relation pédagogique et à relayer correctement et suffisamment la « parole » de l'enseignant. Si ce constat prouve bien qu'enseigner est un vrai métier pour lequel il faut être formé, il doit interroger sur le niveau de demande sollicité par les enseignants aux familles, les contenus et les formes de travail à privilégier. Le projet scolaire à distance est-il le même que le projet en présentiel ? S'il doit être repensé et redéfini, il doit pouvoir s'appuyer sur des outils, des démarches connus des familles et faisant « sens » pour permettre de reconstruire un nouveau « contrat » entre l'école et les parents.

Proposez plus de Visio-conférences : les parents, inquiets par un changement de leurs propres repères scolaires, souhaitent plus de personnalisation dans le suivi de leur enfant. Le principe est légitime mais ne doit pas s'arrêter à l'outil mais envisager une réponse globale. Différents outils et modalités peuvent permettre de répondre à cet objectif sans se limiter à une solution et ne pas s'ancrer uniquement dans une déclinaison purement quantitative : capsules audio ou vidéo, parcours adapté, échanges plus fréquents par mails, Visios par groupes de besoins, explicitations complémentaires, aides symboliques ...

Voici mon avis sur votre façon d'enseigner : plusieurs associations de parents se sont engagées dans des enquêtes d'opinion sur leur compréhension de la qualité éducative durant l'EAD. Si cette démarche peut heurter par son côté intrusif et non concerté, elle apporte également des informations (même partielles) sur le ressenti des familles, expression également légitime de collaborateurs précieux de la communauté éducative. Les remarques et appréciations font écho à une vision de l'enseignement scolaire et de ses finalités parfois éloignée des principes qui régissent nos écoles. Il convient là encore de rappeler les principes essentiels des écoles homologuées qui, au-delà du respect des programmes s'inscrivent dans une démarche d'acquisition de compétences adossées au développement d'habitudes de travail autonome, d'une réflexion cognitive récurrente, de repères culturels facilitant la pensée critique et d'une responsabilisation individuelle et dans le groupe pour n'en citer que quelques-uns. Les performances scolaires et l'insertion sociale constituent ainsi des incidences très souvent vérifiées mais non des objectifs premiers, comme l'imagine la majorité des familles.

Evaluez mon enfant en fonction de ce que je vous dis et comprends de son travail : La volonté de voir son enfant « réussir » scolairement et socialement amène parfois certains parents à tenter d'instrumentaliser l'école pour donner à voir ce qu'il souhaite de leur enfant.

Cette démarche révèle encore une vision déformée du projet scolaire et des priorités d'apprentissages. La travail à distance a fait entrer les enseignants dans les maisons et les parents à l'école. Ce constat intéressant ne clarifie pas pour autant les représentations des uns et des autres et n'a pas eu le temps de préparer cette révolution scolaire.

La compréhension de l'importance du travail par compétences, de l'usage de démarches méthodologiques, des capacités à comprendre et s'organiser pour résoudre des situations problèmes relevant de différents champs didactiques, reste complexe à aborder dans un cadre distancié mais dessine un défi pertinent de clarification à entamer quel que soient les modalités d'enseignement à venir.

Rassurez-nous sur l'avenir de notre enfant : dans un contexte où les repères habituels sont bousculés, les parents souhaitent que l'école demeure un espace rassurant et apportant des réponses au projet scolaire (souvent confondu avec le projet de vie) de leur enfant. Le rôle des écoles est de communiquer encore plus régulièrement sur ce qui est fait, les raisons des choix adoptés et les informations sur les acquis des élèves, leurs éventuelles difficultés et ce que chaque enseignant met en œuvre pour essayer d'y remédier. Cette démarche professionnelle facilitera la compréhension du « contrat scolaire » et favorisera une démarche vertueuse de communication méritant d'être ritualisée.

Ces réflexions permettront de nourrir les réponses à apporter à l'équipe, aux familles, à la communauté scolaire dans son ensemble maintenant mais également dans la perspective où l'enseignement à distance pourrait bien constituer une réalité possible, en pointillés, dans le contexte sanitaire qui se profile pour les mois à venir.

L'évaluation des acquis des élèves durant la période d'EAD :

Si le cadre institutionnel des possibles en matière d'évaluation est clarifié depuis la fin mars (cf. note de service n°6), beaucoup de directeurs(trices) s'interrogent sur les modalités de prise en compte des acquis des élèves dans le contexte très spécifique de l'enseignement à distance.

Ces modalités relèvent d'un référent unique qui reste le socle commun et de trois principes devant structurer les réflexions d'équipes et les pratiques de classe.

- 1) **Lucidité** : il semble difficile de solliciter d'une part la participation des parents dans la mise en œuvre du travail scolaire construit par les enseignants et donc de leur déléguer une partie de l'acte d'enseignement (présentation complémentaire des activités, accompagnement, aide ponctuelle) sans leur accorder une expression sur ce qu'ils comprennent et identifient comme progrès, comportements scolaires, réussites de leurs enfants. Cette démarche permettra d'éclairer de manière complémentaire chaque enseignant sur le contexte d'apprentissage et la réalité des appréciations (comparaisons entre les résultats en présentiel et les résultats en distanciel par exemple). Ces témoignages ne sont pas des évaluations puisqu'ils ne s'appuient pas sur des critères compris et maîtrisés d'enseignement mais peuvent apporter des ressentis et éléments complémentaires de compréhension pour l'enseignant des évolutions constatées chez les élèves. Ces constats essaieront de faire la part entre ce qui est énoncé par les parents et les indices concrets de contexte.

Le réalisme oblige également les enseignants à limiter l'évaluation aux compétences travaillées durant cette période. Celles-ci relèvent le plus souvent (sans forcément s'y réduire totalement) des fondamentaux (maîtrise de la langue française, mathématiques) et des domaines 1 et 2, voire 3 du socle commun

- a) les langages pour penser et communiquer qui recouvrent plusieurs champs : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ; comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une deuxième langue étrangère; comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- b) les méthodes et outils pour apprendre qui relèvent des comportements, des démarches, des capacités à utiliser les ressources, à s'organiser, à expliciter une procédure, à maîtriser des règles, des principes, des opérations permettant de répondre à des situations problèmes
- c) La formation de la personne et du citoyen qui a été abordé dans la gestion des groupes à distance, la mise en place de nouvelles règles et rituels de travail, la participation à certains échanges ou projets partagés à distance.

Les évaluations doivent donc être circonscrites et limitées au cadre réel de la classe à distance.

- 2) **Equité** : les évaluations doivent être comparables dans leurs modalités pour tous les élèves. Ainsi l'observation concrète du travail en Visio devra être privilégiée. Elle pourra se compléter d'une interrogation des élèves sur leur compréhension de ce qui a été appris, de ce que cet apprentissage permet, des critères (méthodologiques, didactiques) qui pourront être transférés dans d'autres activités et sur l'explicitation des démarches de résolution. Ainsi l'évaluation des performances pures (connaissances) adossées à des exercices sera très largement minorée. Le rendu compte des évaluations indiquera également le contexte précis de celui-ci (en Visioconférence, par retour écrit de production, sous forme de bilan oral ou écrit, à l'aide d'une grille d'auto positionnement ou de compréhension, d'un outil symbolique d'auto-évaluation, ...).
- 3) **Objectivité** : les évaluations devront être, autant que possible, concrètes et vérifiables. Elles devront solliciter la compétence travaillée dans un contexte global (maîtrise de la compétence à un niveau élevé) et agrégeant éventuellement d'autres compétences qui ne seront pas, elle, évaluées. Les évaluations s'appuieront donc sur des mises en situation dont l'enseignant pourra vérifier la démarche de production (en direct ou en indirect) et en garantir a minima les conditions. La sollicitation de tâches complexes ou semi-complexes sera privilégiée au dépend des contrôles de connaissances qui ne représentent que des prérequis nécessaires au travail des compétences.

Cette démarche induit que des compétences indiquées sur le livret ne seront pas renseignées car non suffisamment travaillées ou non évaluables dans les conditions respectant les 3 principes évoqués ci-dessus. On pourra aussi plus facilement envisager une présentation hors livret habituel, reprenant les compétences abordées et les appréciations s'y rapportant.

M@gistère :

Le plan de formation continue pour l'année scolaire 2020-2021 intègrera une part de formations à distance (totalement ou hybride). Celles-ci utiliseront l'outil M@gistère comme vecteur essentiel de présentation, de transmission et de communication, même si d'autres outils déjà connus pourront s'y associer.

Le bureau de l'IEN proposera donc dans les jours à venir une information et une formation à distance à l'usage de cet outil pour l'ensemble des directeurs de la zone. En effet, ces derniers ont vocation à devenir les référents M@gistère de leur école tant sur le plan pédagogique que technique.

Un plan en 3 étapes vous sera proposé :

- Mise à disposition d'un Padlet vous présentant les principales activités pouvant être mises en œuvre avec l'outil M@gistère
- Auto-formation sur l'utilisation de l'outil
- Démarche de réinvestissement de l'outil dans le cadre des conseils de cycle

Ces étapes précéderont le travail d'accompagnement qui devra être proposé aux équipes enseignantes.

Préparation de la rentrée scolaire :

Le groupe de directeurs associé à la réflexion sur la préparation de la rentrée scolaire prochaine envisage de produire plusieurs outils complémentaires facilitant l’instruction des différents domaines d’analyse et de préparation et facilitant la communication au sein de la communauté scolaire.

Ces outils seront affinés puis présentés à l’ensemble des directeurs de la zone sans doute à l’occasion de Visioconférences par pôles qui permettront d’articuler les bilans de la continuité pédagogique avec la préparation de la rentrée 2020-2021.

Certains directeurs participant au groupe de travail ont fait le choix d’associer leur équipe dans la réflexion dans les périodes intermédiaires entre chaque réunion. Cette démarche présente l’avantage d’enrichir les analyses et de confronter les projets à la réalité du quotidien de chaque enseignant.

Nous espérons pouvoir vous présenter le résultat de ce travail dans le courant du mois de juin.

L’équipe du bureau de l’IEN